

## **Ce qui fonde la coopération à l'école : les apprentissages !**

Bernard COLLOT

*Centres de Recherches des Petites Structures et de la Communication*

Le principe de la coopération à l'école ne date pas d'aujourd'hui. Barthélémy PROFIT en a été un des instigateurs et des militants en créant l'OCCE. Célestin FREINET en a été un autre. Il y a pourtant une différence fondamentale entre les deux approches.

PROFIT pensait qu'en calquant à l'école une structure semblable à la structure républicaine dans laquelle les enfants sont impliqués et ont une certaine forme de pouvoir, et en lui attribuant quelques fonctions, au début la gestion de quelques questions matérielles, on allait les aider à devenir des citoyens responsables. La structure précède ce que les enfants vont pouvoir y faire ou ce qu'on leur laissera la possibilité d'y faire.

La démarche de FREINET et de ses compagnons a été différente : c'est au cours de l'usage de l'imprimerie à l'école, puis de toutes les pratiques induites et de leurs conséquences, que se sont construites les structures coopératives impliquant les enfants, les principes de solidarité, de mutualisation, de travail coopératif. Le besoin a précédé la structure et l'a faite naître, celle-ci ensuite ouvrant la voie à d'autres possibilités et continuant à se complexifier. Mais, l'introduction de l'imprimerie à l'école avait pour objectifs les apprentissages !

La coopération implique la satisfaction des besoins et des intérêts particuliers, satisfaction qui ne peut avoir lieu que dans un collectif et son espace. Il y a interaction entre intérêt individuel et intérêt du collectif. On n'a aucun intérêt à autogérer ce dont on ne bénéficie pas immédiatement (les enfants ne se projettent pas dans un avenir lointain) ou ce dont on n'est pas la source. Ce qui explique peut-être le fait que le mouvement autogestionnaire à l'école se soit peu développé ou que beaucoup de coopératives scolaires, quand elles ne sont pas simplement des caisses noires, n'ont un rôle scolaire qu'accessoire.

C'est dans ce qui fonde l'acte éducatif et les apprentissages que la coopération prend tout son sens. Si l'on reste dans la « transmission des savoirs », y compris fondamentaux, y compris de façon active, elle ne peut être qu'artificielle.

Si l'on considère par contre qu'à l'école se sont les langages qui doivent se construire, naturellement, ceci dans la réalisation de projets individuels et/ou collectifs au sein d'un collectif, dans les interactions et les interrelations qui en résultent, dans un espace de vie (différent de l'espace familial, différent de l'espace de la rue), alors la coopération n'a pas besoin de se décréter, elle est naturellement nécessaire, souvent sophistiquée, et chaque enfant et le collectif d'enfants en deviennent les auteurs. Que ce soit pour inclure ses propres projets parmi les autres, pour les réaliser dans l'espace et avec les moyens communs, pour solliciter aides et compétences, pour échanger, partager, prendre du plaisir, exister, être reconnu, se reconnaître. L'auto-organisation collective est réellement au bénéfice de chacun.

Ceci implique un certain nombre de conditions à revendiquer :

- la taille des structures : un collectif d'enfants ne peut exister, chaque enfant en être l'acteur et en bénéficiaire, si l'espace et le nombre de personnes qui le composent ne sont pas à sa mesure ;
- l'hétérogénéité : tous les langages ne sont appropriables ou à conquérir que s'ils sont utilisés dans le cercle où l'on vit (si dans la famille personne ne parlait, l'enfant ne conquerrait pas la parole) ;

- l'acceptation de la construction non linéaire et différente de chacun à travers ses projets et l'activité qu'ils génèrent et non par l'ingurgitation d'un programme.

Mais il reste bien un problème de fond : si pas mal d'enseignants sont maintenant convaincus que l'enfant est « l'auteur de ses apprentissages », comme l'a écrit Hubert MONTAGNER, très peu vont dans leurs pratiques le laisser auteur de tous ses projets et de l'activité qui en découle. En somme, ils ne font pas confiance totale à l'espace scolaire qu'ils ont, eux, le pouvoir d'aménager et d'orienter, quant à l'acquisition de compétences ou, comme je préfère, quant à la construction des langages.

La conception de l'acte éducatif, celle de la construction des langages, de l'accès aux connaissances (différent de la transmission des connaissances), donc de l'école, est en amont de la construction citoyenne. On ne forme pas des citoyens, on permet que se construisent des humains (langages) qui ne sont humains qu'avec et par d'autres humains.

Toute conception de l'acte éducatif, ou toute croyance de ce qu'elle doit être, n'est pas neutre : si on ne le savait pas, les orientations actuelles en sont une belle démonstration.